

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 24 mars 2025, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9116-5803 QUEBEC INC.
(2025-80042)	<i>Numéros de cadastre :</i>	5 647 273 et 5 647 274 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	80, rue Patrick-Hackett
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un toit plat pour le garage attaché à la résidence, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme établit que les toitures doivent être à deux ou quatre versants. Le tout en référence au document préparé par M. Martin Caron, technologue en architecture, en date du 28 janvier 2025.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 7 mars 2025.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 7 mars 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 7 mars 2025.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier